



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : CLERMONT-FERRAND

Établissement : Université Blaise-Pascal – Clermont-Ferrand 2

Demande n° S3LI120001167

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Langues, littératures et civilisations étrangères

Présentation de la mention

La licence Langues littératures et civilisations étrangères (LLCE) a pour objectif de donner aux étudiants suivant ce cursus une solide formation en langue, littérature et culture dans la discipline choisie (Allemand, Anglais, Espagnol, Italien, Portugais ou Russe). Les compétences à acquérir sont diverses ; il s'agira de maîtriser la langue étrangère étudiée à l'oral et à l'écrit, mais aussi d'associer à ces connaissances une vraie compétence culturelle, concernant la civilisation contemporaine, l'histoire et les arts – en particulier la littérature – de l'aire linguistique correspondant à la langue étudiée.

Les études de LLCE permettent de poursuivre en master de préparation aux concours de l'enseignement, mais offrent aussi de nombreuses possibilités dans des domaines autres, tels que, par exemple, le journalisme, les Instituts d'études politiques, les écoles d'interprétariat et de traduction, la fonction publique, le tourisme, les métiers du livre ou des bibliothèques... A partir de la deuxième année (L2), l'étudiant peut choisir entre cinq parcours : parcours disciplinaire (renforcement dans la langue étudiée) / parcours FLE (Français langue étrangère) / parcours pluridisciplinaire Lettres-Administration / parcours pluridisciplinaire Lettres-Sciences / traduction multi-langues.

Indicateurs

Année 2008-2009

Allemand

<i>Données chiffrées</i>	2006-2007 N-2	2007-2008 N-1	2008-2009 N
Nombre d'inscrits en L1	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR	NR	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	30 %	28 %	25 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant (transferts + équivalences)	25 %	30 %	24 %
% d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note et/ou moyenne à l'issue des examens)	94 %	100 %	90 %
% de réussite en 3 ans	NR	NR	NR
% de réussite en 5 ans	NR	NR	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	NR



Anglais

<i>Données chiffrées</i>	2006-2007 N-2	2007-2008 N-1	2008-2009 N
Nombre d'inscrits en L1	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR	NR	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	35 %	30 %	23 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant (transferts + équivalences)	37 %	38 %	33 %
% d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note et/ou moyenne à l'issue des examens)	55 %	51 %	52 %
% de réussite en 3 ans	NR	NR	NR
% de réussite en 5 ans	NR	NR	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	NR

Espagnol

<i>Données chiffrées</i>	2006-2007 N-2	2007-2008 N-1	2008-2009 N
Nombre d'inscrits en L1	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR	NR	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	23 %	19 %	32 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant (transferts + équivalences)	25 %	21 %	30 %
% d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note et/ou moyenne à l'issue des examens)	77 %	68 %	74 %
% de réussite en 3 ans	NR	NR	NR
% de réussite en 5 ans	NR	NR	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	NR

Italien

<i>Données chiffrées</i>	2006-2007 N-2	2007-2008 N-1	2008-2009 N
Nombre d'inscrits en L1	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR	NR	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	15 %	7 %	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant (transferts + équivalences)	13 %	12 %	10 %
% d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note et/ou moyenne à l'issue des examens)	50 %	71 %	60 %
% de réussite en 3 ans	NR	NR	NR
% de réussite en 5 ans	NR	NR	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	NR

Portugais

<i>Données chiffrées</i>	2006-2007 N-2	2007-2008 N-1	2008-2009 N
Nombre d'inscrits en L1	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR	NR	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	33 %	0%	25%
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant (transferts + équivalences)	25 %	25 %	0 %
% d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note et/ou moyenne à l'issue des examens)	57 %	55 %	65 %
% de réussite en 3 ans	NR	NR	NR
% de réussite en 5 ans	NR	NR	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	NR

Russe

<i>Données chiffrées</i>	2006-2007 N-2	2007-2008 N-1	2008-2009 N
Nombre d'inscrits en L1	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L2	NR	NR	NR
Nombre d'inscrits en L3	NR	NR	NR
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	15 %	7 %	8 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant (transferts + équivalences)	13 %	12 %	10 %
% d'abandon en L1 (est considéré comme abandon l'absence de note et/ou moyenne à l'issue des examens)	50 %	71 %	60 %
% de réussite en 3 ans	NR	NR	NR
% de réussite en 5 ans	NR	NR	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR	NR	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention de licence LLCE est une formation qui permet aux étudiants de valoriser de plusieurs façons leur expertise en tant que spécialistes en langue et culture étrangères. En effet, pour chaque langue étudiée, les étudiants sont invités à compléter leur formation par des séjours d'études à l'étranger, dans le cadre du programme européen Erasmus, mais aussi éventuellement de façon plus spécialisée, par le biais de conventions bilatérales spécifiques (par exemple, PEA/Programme d'Etudes Allemandes, postes d'assistants en lycée ou de lecteurs dans des universités), ou stages à l'étranger. Cette expérience acquise à l'étranger est évidemment un atout majeur pour la poursuite de leurs études et pour l'accès à toutes les professions exigeant une ouverture internationale.

La possibilité de choisir entre cinq parcours est aussi une offre intéressante pour des étudiants qui ont obtenu pour la plupart un baccalauréat littéraire, mais qui ne souhaitent pas tous poursuivre leurs études avec comme seule perspective s'orienter vers les carrières de l'enseignement. La possibilité supplémentaire offerte aux étudiants en portugais d'acquérir une compétence dans le domaine « Média et médiation culturelle » est une preuve du caractère ouvert de la mention LLCE.

Evidemment, la mention LLCE reste la voie privilégiée pour accéder aux masters de préparation aux concours de recrutement de l'enseignement (professeurs des écoles ou professeurs certifiés et agrégés).



- Points forts :
 - La cohérence du cursus et la bonne progressivité des enseignements.
 - L'enseignement de culture générale pour tous les étudiants.
 - L'enseignement de disciplines complémentaires (lettres modernes - littérature française ou littérature comparée, histoire - ancienne ou contemporaine).
 - La possibilité de cours à distance (FOAD (Formation ouverte a distance)) pour l'anglais et l'espagnol.
 - Une bonne articulation avec plusieurs masters.
 - Le suivi efficace assuré par le Directeur d'études de première année (DEPA).
 - La possibilité de bi-licence Allemand-Histoire.
- Points faibles :
 - Un problème général de pilotage dans une mention éclatée en de nombreux parcours.
 - Un manque de précisions sur certains points du dossier : indicateurs généraux, parcours pluridisciplinaires, bi-licence Allemand-Histoire, pas de résultats aux concours...
 - La connaissance et le suivi des étudiants semblent peu précis.
 - L'évaluation des enseignements n'apparaît pas.
 - Les séjours à l'étranger ne concernent pas tous les étudiants et des moyens de faire face à cette situation ne sont pas avancés.
 - L'utilisation des TICE (Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement) est liée presque seulement à l'obtention de la certification C2i.

Notation)

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement)

Le pilotage général de la formation gagnerait à être renforcé.

L'étude d'une langue et du champ culturel auquel chaque langue correspond (cultures anglophone, hispanophone, germanophone, etc.) pourrait être renforcée par le développement des séjours à l'étranger qui doivent être un aspect important de la licence LLCE.

Il pourrait être intéressant de recourir plus fortement aux outils informatiques (messagerie, etc.) pour inciter les étudiants à créer des liens avec des étudiants étrangers, ce qui pourrait constituer une forte incitation pour les étudiants réticents à quitter leur université d'origine, toujours trop nombreux même dans les départements de langues, littératures et civilisations étrangères.